

COMMUNIQUE DE PRESSE – Dijon, le 4 octobre 2024

Premières Assises Régionales de la commande publique en Bourgogne-Franche-Comté

L'Agence Régionale du Numérique et de l'intelligence artificielle et l'Agence régionale de la Biodiversité vont poursuivre leur collaboration pour accompagner les acheteurs publics dans une meilleure intégration des considérations environnementales



Les assises régionales de la commande publique

**Vendredi 4 octobre
Dijon**

Aujourd'hui, vendredi 4 octobre, tous les acheteurs publics en Bourgogne-Franche-Comté étaient invités aux premières Assises Régionales de la commande publique, une rencontre qui leur était destinée, mêlant un point sur les informations réglementaires de l'achat durable et des retours d'expérience de grands acheteurs publics. 90 participants étaient réunis.

Le programme s'articulait autour d'interventions d'institutions nationales et de plusieurs collectivités territoriales. La Direction des Affaires Juridiques (DAJ) de Bercy a proposé un décryptage juridique et des bonnes pratiques pour acheter durablement tandis que le Commissariat Général au Développement Durable (CGDD - Ministère de la transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques) a dressé un état des lieux des clauses environnementales.



Synthèse et clôture des Assises par Stéphane Woynaroski, Président de l'Agence Régionale de la Biodiversité de Bourgogne-Franche-Comté, Sophie Valdenaire, Directrice de l'Agence Régionale du Numérique et de l'intelligence artificielle et Céline Faivre Directrice d'activité développement territorial du Cabinet Sémaphores. (photo ARNiA)

Autre temps fort de la journée le retour d'expérience par plusieurs collectivités territoriales - la Région Bourgogne Franche Comté, Grand Besançon Métropole et Nevers Agglomération – et le témoignage d'un représentant de la Région Grand Est au travers de l'agence régionale Grand E-Nov+ au service de la transformation numérique, industrielle, environnementale des entreprises et des territoires. En fin de matinée un jeu sérieux autour de l'achat responsable « Arthur et la quête des achats durables » a également été proposé aux participants.

« Cette rencontre régionale autour de la commande publique que nous avons eu à cœur d'organiser tant l'enjeu est capital a permis à tous de mesurer la progression de l'achat durable en Bourgogne Franche Comté notamment depuis la mise en place du Guichet Vert il y a un an, un dispositif de conseil sur le volet environnemental de l'achat durable.

Au-delà des témoignages et des apports en expertise, les représentants de l'écosystème ont été amenés à réfléchir aux moyens et aux modalités de travail en commun pour répondre ensemble aux enjeux de transition écologique dans les relations avec les fournisseurs et prestataires. »

Patrick MOLINOZ, Président de l'Agence Régionale du Numérique et de l'intelligence artificielle

En 2008 l'ARNia (ex GIP e-Bourgogne) ouvrait la première salle de marchés publics dématérialisés à une échelle régionale. Cette mutualisation permet à la fois d'optimiser les coûts, mais aussi d'offrir aux entreprises une adresse centralisant un très grand nombre de marchés de la Région et une assistance gratuite.

Quelques chiffres de la plateforme en 2023 : 3 988 consultations publiées (+6%/2022), près de 50 000 entreprises consultent la plateforme, 16 543 offres ont été déposées par les entreprises.

Les agences régionales, ARNia et ARB, vont poursuivre leur collaboration pour dynamiser l'achat durable

Le 27 novembre 2023, Patrick MOLINOZ, Président de l'ARNia, Stéphane WOYNAROSKI, Président de l'ARB et Juliette MOIZO, Cheffe de bureau au Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) annonçaient le lancement du Guichet Vert de Bourgogne Franche Comté. Pour se concerter sur l'animation du dispositif et accompagner ensemble les acheteurs publics au niveau régional l'ARNia et l'ARB signaient une convention le 5 décembre 2023.

« L'Agence Régionale de la Biodiversité Bourgogne-Franche-Comté encourage les multiples actions de préservation des milieux, des espèces et de leurs interactions... dues aux pressions exercées par les activités humaines. En 2024, l'Observatoire Régional de la Biodiversité de BFC fait état de 1 978 espèces menacées : au moins 10% des espèces recensées en BFC. ([voir la synthèse de l'indicateur](#)).

Il est encore possible d'agir pour préserver la nature ! Grâce par exemple aux achats durables qui permettent de réduire les impacts sur la biodiversité. Convaincu que la commande publique est un levier majeur de développement économique durable, de préservation de la biodiversité et de transition écologique, le Guichet Vert contribue aux défis environnementaux de demain. »

Stéphane WOYNAROSKI, Président de l'Agence Régionale de la Biodiversité de Bourgogne-Franche-Comté

En l'espace de 10 mois, l'ARNia et l'ARB ont mené à bien un programme d'actions concret et dynamique pour faire progresser l'achat durable, les Assises régionales en faisant partie :

- ✓ Plusieurs temps de sensibilisation animés (stand, interventions, échanges bilatéraux) à destinations des agents et élus (400 personnes touchées au total),
- ✓ Plus de 40 notes circonstanciées avec les préconisations pratiques sur l'inclusion des « clauses vertes » dans les marchés des intéressés,
- ✓ Quatre webinaires pratiques entre avril et novembre. Ils sont animés par Raphaël JOBLOT chargé de mission marchés publics et achats durables de l'ARNia avec la participation de l'Agence Régionale de la Biodiversité de Bourgogne-Franche-Comté qui apporte son appui technique. Les trois premiers webinaires ont rassemblé plus de 110 participants,
- ✓ Au cours du 2^{ème} trimestre une plateforme d'échanges d'informations sur l'achat durable a été ouverte, accessible à tous les acheteurs publics en Bourgogne-Franche-Comté,
- ✓ Assises régionales de la commande publique ce vendredi 4 octobre 2024.

A l'occasion des Assises régionales, l'ARNia et l'ARB ont proposé aux acheteurs, au-delà des témoignages et des partages de ressources, de réfléchir à l'intérêt et à la forme de la poursuite du réseau régional d'achat durable (objectifs, groupes thématiques, récurrence, association du secteur privé, écriture d'une charte...).

RAPPEL : Le Guichet Vert de Bourgogne-Franche-Comté qu'est-ce que ?

Le Guichet Vert a été créé pour contribuer à l'atteinte, d'ici 2026, de l'objectif de 100% de considérations environnementales dans les achats publics porté par le PNAD 2022-2025*.



(*) Le Commissariat Général au Développement Durable qui pilote ce PNAD 2022-2025 met en place depuis septembre 2022 des Guichets Verts en s'appuyant sur les réseaux régionaux de la commande publique. Celui de la Bourgogne-Franche-Comté est le 9ème Guichet Vert à l'échelle d'une région. L'ensemble des Guichets Verts (12 au total) forme un inter-réseaux permettant le partage d'expériences et de bonnes pratiques au bénéfice des acheteurs publics, sur tout le territoire national.

Le Guichet Vert est une porte d'entrée vers des informations sur des questions environnementales en matière de commande publique. Il apporte des conseils environnementaux en accès libre (le service est gratuit), de premier niveau et de courte durée (1 heure maximum). Le conseil environnemental (à ne pas confondre avec une prestation de conseil juridique ou d'assistance à maîtrise d'ouvrage) vise à permettre à un acheteur public d'intégrer des considérations environnementales dans ses achats. Cela peut concerner une approche générale (par ex de type stratégie d'achat durable) ou un acte d'achat en particulier : connaissance des obligations réglementaires achats durables, retour d'expériences, partage de guides spécialisés... Le périmètre des Guichets Verts est défini dans [la Charte](#) éponyme. Le Guichet Vert s'adresse à tous les acheteurs publics de la Bourgogne-Franche-Comté et il n'est pas nécessaire d'être adhérent de l'ARNia pour en bénéficier.